



ASSEMBLEE PLENIERE REGIONALE 11 & 12 Décembre 2014

RENFORCER L'APPROVISIONNEMENT DES RESTAURANTS DES LYCEES PUBLICS RHONALPINS EN PRODUITS LOCAUX ET REGIONAUX

**Intervention de Corinne MOREL-DARLEUX,
Groupe Front de Gauche : communistes, Parti de Gauche, Ensemble et
partenaires**

La délibération que vous soumettez à notre vote ce jour, acte dans un premier temps l'engagement de la Région en matière de relocalisation de l'agriculture, de circuits courts de proximité, de structuration de filières et de qualité de l'alimentation des restaurants scolaires. Nous partageons évidemment et depuis longtemps ces préoccupations liées aux enjeux des filières agricoles et de la restauration collective. Nous avons déjà eu l'occasion de l'affirmer lors de l'adoption du Plan pour l'Agriculture et le Développement Rural (PRADR) en décembre 2010 ou encore avec le plan régional pour la qualité de la restauration lycéenne en 2011.

Toutefois dans un second temps, vous nous proposez, et cela semble d'ailleurs être le réel objet de cette délibération, d'adhérer à la plateforme numérique « Agrilocal » afin, je cite : « de permettre la mise en relation entre les fournisseurs et les acheteurs publics », en complément du travail déjà réalisé par les groupements d'achats.

S'il est toujours utile de rappeler nos objectifs politiques partagés et les nombreuses actions menées en matière d'agriculture biologique et locale par la Région, en revanche ce dernier point fendille sérieusement ce qu'il est censé conclure : Agrilocal est un dispositif qui ne favorise ni le bio, ni le local. En conséquence et comme nous l'avons déjà exprimé en demandant, comme les élus du Groupe EELV, le report de ce texte, je dois dire que nous nous interrogeons fortement sur le bien-fondé de cette délibération.

Car enfin, il s'agirait donc d'améliorer le travail des producteurs et d'optimiser le niveau logistique pour les cantines ? Une intention louable certes, mais une structure faiblement implantée et peu reconnue auprès des groupements d'achats. Car faute de concertation suffisante, nos principaux interlocuteurs en la matière ont d'ores et déjà de fortes réticences sur la validité de cette opération, comme l'exprime très clairement le communiqué de ce jour co-signé par Corabio, Bio A Pro, Mangez bio Isère et La bio d'ici.

Etre le premier restaurateur de la Région implique également des devoirs.

Alors permettez-moi de m'interroger à mon tour sur la façon dont a été mené ce projet et sur la faible concertation dont il a fait l'objet. Car si en effet, certaines choses peuvent encore être améliorées pour aller plus avant dans la massification du bio et du local dans les cantines, cela a-t-il aujourd'hui un sens de le faire à marche forcée, en risquant au final de déstabiliser une filière encore nouvelle et fragile et que la Région accompagne pourtant depuis des années. Ne craignez-vous de braquer les acteurs les uns contre les autres en imposant aujourd'hui du haut de la Région un acteur qui ne fait pas consensus, tant sur le forme que sur le fond d'ailleurs ? Avec le déploiement d'une plateforme qui met en concurrence petits producteurs locaux et grossistes et favorisera toujours, par cet effet de mise en concurrence, le « moins-disant » ?

La Drôme, puisque le département où je suis élue, est à l'origine de cette proposition, comme on le voit quand on a la curiosité d'aller de feuilleter les rapports de CP. La Drôme donc a toujours été pionnière en matière d'agriculture paysanne, biologique et locale. Une des premières à la fois dans le temps, en terme de surface et de nombre de producteurs. Ce serait d'une cruelle ironie. Sérieusement. Ne coupons pas nous-mêmes les jeunes pousses que nous avons arrosées !

Comment croire que la généralisation d'AgriLocal nous fournisse la possibilité de mettre en œuvre notre politique régionale ? Disons le encore plus clairement : comment une plateforme ouverte aux revendeurs de produits en provenance de l'étranger nous permettrait-elle de respecter notre cahier des charges et nos orientations politiques, en faveur de l'emploi local à travers le renforcement et la structuration de la filière ou encore les dispositifs « Mon lycée mange bio » ou « Manger bio et local en entreprise » ? AgriLocal ne dispose en rien d'une obligation d'intégrer le bio dans l'approvisionnement. N'y-a-t-il pas là une rupture avec la politique déjà construite et cohérente de la Région en la matière ?

Adhérer à une plateforme favorisant le développement de réseaux locaux connectés entre la production et la commande, pourquoi pas. Mais avant, accompagnons déjà les plateformes locales, aidons les producteurs locaux à se structurer avant de les envoyer au casse-pipe sur des marchés qu'ils ne seront pas en mesure de remporter ! Nul déploiement ne doit se faire au détriment de la qualité alimentaire qui est l'essence même de l'agriculture de proximité. Pour nous une plateforme d'approvisionnement doit répondre à ces objectifs et avoir pour vocation, outre la distribution, de contribuer à l'éducation populaire par la sensibilisation des publics, en particulier des plus jeunes.

La qualité de l'alimentation au service de la bonne santé des enfants, tel était notre objectif, puisqu'il faut le rappeler. Gardons en tête de répondre à l'intérêt des citoyens. Car on le sait, la sécurité alimentaire et la traçabilité des produits n'est que faiblement garantie par l'industrie agro-alimentaire. Les parents mais aussi l'ensemble des rhônalpins sont aujourd'hui particulièrement soucieux de connaître précisément ce qu'ils ont dans leur assiette, et ils ont raison quand on voit le nombre de cochonneries qui leur sont servies et leurs impacts sur la santé. C'est indéniable aujourd'hui : qualité et sécurité alimentaires sont de toute évidence davantage garanties par un approvisionnement bio et local.

En conclusion, vous l'aurez compris, que la Région soit ambitieuse et porteuse du développement des produits issus de l'agriculture locale et bio, et nous en serons. Mais quant à cette marche à course forcée sur un outil qui entre en contradiction avec ces objectifs, avec une offre bio et locale qui n'est pas encore suffisamment structurée et organisée pour y faire face, nous voterons contre cette délibération, sauf évidemment coup de théâtre dans le débat sur les amendements.